

FORMULAIRE D'ÉVALUATION

Les propositions technique et financière des candidats seront évaluées en utilisant la matrice suivante :

CRITERE D'ÉVALUATION

Consultant en charge du RSFEEDP V – Efficacité des Dépenses Publiques

Etape	PROPOSITION TECHNIQUE	Point Maximal	Pourcentage (%)
1. Examen préliminaire	Vérification des documents requis : a) Proposition financière signée, b) Vérification de la liste des consultants non admissibles, c) Lettre de confirmation d'intérêt et de disponibilité signée, d) CV à jour, Formulaire P11 et Notice Personnelle, e) Proposition technique : brève description des raisons pour lesquelles le candidat estime qu'il est apte à fournir la consultation, la méthodologie à utiliser, la description des outils et le calendrier des activités, incluant résultats respectifs.	N/A	
2. Evaluation Technique	A. EDUCATION	15	70%
	Diplôme de 2 ^e cycle (Maitrise) 15 points Diplôme de 1 ^{er} cycle (Licence) 10 points Dans les domaines relatifs à cette consultation, tels qu'indiqués dans les Termes de Référence, i.e. gestion, économie, suivi et évaluation, finances publiques, administration publique, audit ou autre domaine pertinent.		
	B. EXPERIENCE GENERALE	20	
	Au moins 10 ans d'expérience dans le domaine de gestion stratégique, de gestion, de suivi et évaluation de projets, programmes et politiques publiques, d'économie, de finances publiques, d'administration publique, de planification stratégique ou d'audit de performance. 10 ans et plus..... (25) points 7 à 10 ans..... (15) points 5 à 7 ans..... (5) points		
	C. EXPERIENCE SPECIFIQUE	20	
	Expérience dans l'audit de performance ou le suivi et évaluation de projets, programmes et politiques publiques, avec plus spécifiquement de l'expérience dans la <u>rédaction</u> de rapports d'audit, ou d'études d'évaluation de projets, programmes et politiques publiques. Deux (2) (10) points Un (1) seul..... (6) points		
Au moins 5 ans d'expérience dans l'exécution de consultations ou missions analogues ou équivalentes qui requièrent des connaissances des normes internationales			

	des institutions supérieures de contrôle des finances publiques et de l'architecture et de la nomenclature budgétaires de l'État Haïtien. Deux (2) ou plus..... (10) points Un (1) seul..... (6) points		
	D. Compétence linguistique	5	
	Maitrise du Français avec excellentes capacités orale et écrite, Excellent ... (5) pts Assez bien ... (3) pts, passable... 0 Pts		
	E. COMPREHENSION DE LA MISSION & COMPETENCES	40	
	Comprend la tâche et propose une méthodologie appropriée pour la tâche et cohérence du chronogramme par rapport aux tâches des TDR ... (28 points) Aspects importants de la tâche abordées de façon claire et avec suffisamment de détails ... (12 points)		
	POINT MAXIMAL DE L'EVALUATION TECHNIQUE (100*70%)	70	
3. Evaluation Financière	PROPOSITION FINANCIERE	30	30%
	CRITERE D'EVALUATION DE LA PROPOSITION FINANCIERE		
	Le nombre de points maximal sera attribué à la proposition financière la plus basse. Toutes les autres propositions recevront des points en proportion selon la formule suivante : $P = y (\mu/z)$ Où : p = Notation de la proposition financière évaluée y = nombre maximal de points attribué à l'offre financière μ = montant de la proposition la plus basse z = montant de la proposition évaluée		